

Bassin Bellegardien | Pays De Gex

VESANCY

## Pour ses derniers vœux, le maire Pierre Hotellier reçoit la Médaille du Sénat

Gérard DOUS



*Pierre Hotellier montrant sa Médaille du Sénat, que vient de lui remettre le sénateur de l'Ain, Patrick Chaize. Photo Le DL /G.Do.*

« J'ai beaucoup donné, la fonction me l'a bien rendu, place donc aux jeunes... » : Voilà les mots de Pierre Hotellier, le maire, lors de ses vœux concluant aussi sa mandature.

C'était dimanche, dans la salle exigüe du château en cours de réhabilitation : l'œuvre de la mandature du maire de Vesancy, mais pas que... « Comme vous le savez, je ne briguerai pas un second mandat », a officialisé l'élu, le plus vieux des maires gessiens depuis son élection, devant ses pairs de Cessy, Sauverny, Ornex, Segny, Saint-Jean-de-Gonville, Divonne, le sous-préfet Benoit Huber, les conseillers départementaux Véronique Baude et Gérard Paoli, la députée Olga Givernet.

### • Sans endettement communal

On s'en doute, la rénovation du château médiéval a confisqué l'essentiel du propos du maire, qui en a rappelé la genèse, saluée les entreprises impliquées dans cette réhabilitation saluée par les visiteurs, dans le respect des « budgets alloués, 3 millions d'euros sans endettement communal. Si tout se passe bien les travaux seront terminés en mars. »

Les deux mois suivants seront consacrés aux aménagements extérieurs et à la mise en place de gestion des nouveaux locaux. Avant l'été, le public disposera d'une salle de réception multi-usages, au rez-de-chaussée, l'espace de rencontre offrira café, petite restauration, coin de lecture et d'accueil et une belle

terrasse. Tout est réuni – dont la collecte de 50 000 € de dons consacrés au mobilier – pour que le château « redevienne maison de commune, regroupant services municipaux, école. Objectif final : favoriser le tourisme local et le lien social », a résumé le maire, fixant ultérieurement la date de l'inauguration, avec le souci de laisser des finances saines aux successeurs (300 000 € de trésorerie). Puis, Pierre Hotellier s'est livré à l'exercice de la récapitulation des travaux avec la réalisation du réservoir de la Combette, l'adoption du PLUiH, l'aménagement de la rue du Château, la mise en eau de trois fontaines, la garderie et cantine, la citerne du chalet La Vesancière, etc.

## • Des étoiles... et des échecs

« Avons-nous fait ce que nous avons promis en 2014 ? » s'est interrogé le maire, attribuant un nombre d'étoiles à chaque action menée : quatre étoiles pour la préservation du village ; autant pour l'inscription du château à l'inventaire des monuments historiques, pour l'aménagement de la rue du Château et la réhabilitation de ce dernier. Deux étoiles pour l'agriculture de montagne vers une agriculture raisonnée.

Échec aussi pour attirer et retenir une population jeune avec logements en accession à la propriété avec moins de 500 habitants en 2019, même si plusieurs couples ont choisi la commune en 2019 ; échec de la couverture du réseau mobile et, enfin une étoile pour les activités économiques/tourisme.

C'est le sénateur de l'Ain, Patrick Chaize, qui a eu le dernier mot de cette sympathique réunion villageoise, en remettant la Médaille du Sénat, à Pierre Hotellier, sous un tonnerre d'applaudissements. « C'est mérité », concluait l'un des maires présents.